L'arrestation des deux bandits de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La porte ne s'ouvrit pas et personne ne répondit. Il tourna alors la poignée et entre-bâilla la porte.

Il n'aperçut personne dans la pièce mais, sur la table, trois verres et deux paquets de cigarettes attestèrent qu'un instant auparavant, des gens étaient réunis là.

Le chef de la Sûreté entra alors dans l'unique pièce du logis. Revolver au poing, il en fit le tour et trouva, tout près de l'entrée, derrière un paravent où il se tenait tapi, un homme qui se rendit sans faire un geste.

C'était le maître du lieu, Victor De Veerman, âgé de 33 ans, manœuvre. Naturellement il fut empoigné et quand on lui demanda où étaient passés Ovaere et Kistiaens, il prétendit ne pas comprendre ce qu'on lui demandait.

M. Dantun n'insista pas. Il n'en avait pas le temps. Il avait vu que la porte de l'escalier était ouverte. Monter eût été dangereux. Le policier préféra crier le traditionnel:

— Au nom de la loi, rendez-vous!

Personne ne lui répondit ;mais, quelques secondes plus tard, on entendit venant du grenier, une série de bruits sourds.

La fuite par les toits

M. Dantun comprit immédiatement que les bandits crevaient le plafond et qu'ils allaient fuir par les toits. Il fit aussitôt cerner tout le pâté de maisons par ses hommes et lui-même, bravement, se précipita vers le grenier.

Effectivement, les gredins avaient enlevé les tuiles sur un versant du toit et, par un orifice d'un mètre carré environ, ils s'étaient enfuis. M. Dantun, à son arrivée au grenier, ne trouva plus que le trou béant. Se hissant à son tour, il vit les deux compères qui sautaient comme des cabris sur les toits et se dirigeaient vers la rue de Rome.

Ils n'allèrent pas bien loin. Sur leur route, ils trouvèrent la cour J. Beys, qui porte le numéro 43 de la rue de Rome. Ils décidèrent là de reprendre pied jugeant sans doute que leurs traces étaient perdues.

Sautant sur la plate-forme d'une arrière-cuisine et de là sur le toit d'un cabinet, ils se retrouvèrent sur le sol.

Ovaere était en tête. En courant, il se rua vers l'étroit couloir qui fait communiquer la cour avec la rue et, à l'entrée de celle-ci, il se trouva devant l'agent de Sûreté Lutun qui lui mit le revolver sous le nez.

Le bandit comprit que la partie était perdue. D'ailleurs sa surprise fut telle qu'il n'esquissa même pas un geste de défense. Il est vrai que le pistolet automatique, qu'il portait à sa ceinture, avait glissé pendant la course et était tombé dans une jambe de son pantalon. Il se laissa emmener sans résistance.

Restait à arrêter Kistiaens.

Ce dernier savait quel piège lui était tendu. La cour étant vide, il en profita pour se cacher dans le cabinet.

On le chercha un moment mais on ne fut pas longtemps à découvrir sa cachette. On lui cria alors de se rendre. Il ne répondit pas.

On le savait, lui aussi, porteur d'un solide revolver bien garni. Il fallait donc agir avec prudence. Les agents s'approchèrent en glissant le long des murs.

Daniel Kistiaens, pour voir sans doute où en était la manœuvre, entrebâilla la porte et laissa voir ainsi une partie de son pied.

Imprudence fatale ! Un agent n'hésita pas. Il tira et l'atteignit. Sous la douleur, Kistiaens retira le pied blessé, mais, pour se soutenir, il fut bien obligé de montrer l'autre pied... qui reçut également une balle.

Dès lors, la partie était jouée. Souffrant des deux pieds, Kistiaens lâcha son revolver. Le bruit métallique que l'arme fit en tombant fut perçu. Le sous-brigadier Smet s'élança, ouvrit la porte violemment et cueillit sans aucun mal le bandit qui criait :

— Tue-moi tout de suite, ce sera fini!

Pendant qu'on l'emmenait, il se débattit et réussit à faire lâcher prise à ses gardiens. Mais ce n'était pas pour fuir. Il se précipita la tête sur un mur, sans se faire grand mal d'ailleurs.

Une minute plus tard, il était installé dans la camionnette qui l'emmena, ainsi qu'Ovaere et leur hôte Deveerman, dans les locaux de la Sûreté.

On perquisitionne

Peu après, M. Dantun revenait rue de Naples et procédait à une perquisition dans la maison de Victor Deveerman. Ce dernier, qui a déjà été arrêté trois fois pour vol, n'est pas un inconnu de la police. Il assista à la perquisition.

Comme on lui demandait s'il y avait longtemps que les deux bandits logeaient chez lui, il répondit qu'ils étaient arrivés depuis une demi-heure seulement...

Ceci était manifestement faux puisque, nous l'avons dit plus haut, le visiteur imprévu les avait aperçus lundi soir.

M. Dantun lui montra alors cinq assiettes sales que l'on avait trouvées dans un coin.

Il répondit à cela que ces assiettes avaient été salies en plusieurs repas...

Dans les deux chambres de la maison, on ne trouva qu'un seul lit. Mais ce lit comporte deux matelas et, ma foi, dans leur situation, les deux lascars se sont sans doute fort bien contentés d'un matelas posé sur le plancher.

Sur la table, en bas, on trouva, outre les verres, deux paquets de cigarettes et tout un attirail de coiffeur.

Deveerman expliqua que, lorsque les policiers firent irruption dans la cour, Ovaere était en train de raser Kistiaens dans le coin. C'est ce qui explique que les bandits furent arrêtés en manches de chemise.

On retrouva aussi les vêtements des deux hors-la-loi : ciré en caoutchouc, pardessus neuf, chapeaux, souliers, etc... Dans le portefeuille de Kistiaens, on trouva des reçus de contributions Ce gaillard trouve normal de voler 50.000 francs à la poste, mais il tenait aussi à être en règle avec son percepteur ! On découvrit encore un fascicule de mobilisation. Et le nom que devait se trouver sur ce fascicule avait été gratté... La perquisition mit en outre à jour quatre bouteilles de bière vides, ainsi que des bouteilles de vin et une bouteille de cognac.

Pour charmer leurs loisirs forcés, les deux lascars s'adonnaient à la lecture. L'un d'eux lisait un livre d'aventures et l'autre, oh ! ironie, un roman intitulé *Prison de femmes !*

Ajoutons que, dans une poche de Kistiaens, on trouva une petite boîte de fer-blanc contenant une douzaine de cartouches.

Plus de 33.000 francs ont été retrouvés sur eux

Naturellement, à peine arrêtés, les deux bandits furent fouillés. Sur Kistiaens on trouva une somme de 17.475 fr. et sur Ovaere 16.170 fr ce qui fait un total de 33.650 fr.

Or, comme ils avaient raflé environ 50.000 fr. au bureau de Postes de la rue de la Fosse-aux-Chênes, ils ont donc déjà dépensé plus de 16.000 fr.!

Les voleurs étaient puissamment armés. Ovaere portait toujours sur lui un formidable pistolet automatique, un Colt de 7,65 m/m, et dont le chargeur était complètement pourvu.

Quant à Kistiaens il possédait un petit revolver à barillet dont le magasin était lui aussi amplement chargé. Ce revolver, quoique petit, était d'ailleurs d'un calibre respectable 8 m/m.

C'est miracle, dans ces conditions, que cette double arrestation se soit déroulée sans grande effusion de sang. C'est grâce surtout à la rapidité et à l'énergie déployée en cette occasion par M. Dantun et ses excellents collaborateurs.

Ovaere nous dit...

Dans le poste de service de la Sûreté, où il fume placidement des cigarettes, menottes au poing, Ovaere nous dit dans son patois:

— J'n'ai rin fait d'ma. J'n'ai tué personne. J'ai pris les sous du qui l'avo.

Comme on lui demande pourquoi il volait, il répond simplement:

— J'avais faim!

On parle de sa mère et alors il s'attendrit.

— Voulez-vous lui faire mes adieux? Dites-lui que je voudrais être mort. D'ailleurs si j'en avais eu le temps, je me serais suicidé.

— Bah! lui dit un agent de Sûreté, si tu avais eu ton revolver, tu aurais tiré, tu aurais fait des folies.

Mais, dans un geste las, Ovaere fait signe que non:

— Je me serais tué, répète-t-il.

...et Kistiaens

Daniel Kistiaens, lui, est assis, les jambes allongées sur une chaise. Il a les pieds bandés et la charpie qui les entoure se teinte de rouge à l'endroit où il a été blessé.

La figure poupine, le geste doux, Kistiaens n'a rien d'un bandit de grand chemin, et il fait bonne impression à côté d'Ovaere, aux faciès de bandit.

Il nous dit ses transes, après son « coup dur ».

— Que voulez-vous, on ne savait plus où aller. Personne ne voulait plus de nous.

— Depuis quand êtes-vous rue de Naples, questionnons-nous:

— On venait d'arriver.

— Mais alors, depuis vendredi, où étiez-vous?

L'air gêné, Kistiaens cherche une réponse.

— Un peu partout, dans les granges, répond-il.

Il ne souffre pas. Il a d'ailleurs été visité par un docteur qui déclara que les blessures étaient sans gravité. Toutefois, il paraît assez abattu.

« Des cigarettes »

Son acolyte Ovaere ne s'émeut pas. A nos photographes qui braquaient leurs appareils vers lui, il posa une condition:

— Je veux bien, mais il me faut dix cigarettes!

On les lui donna. Mais, à la seconde pose, il demanda cette fois un paquet de tabac. Quelqu'un le lui promit. Mais le gaillard est méfiant, il voulut l'avoir immédiatement.

— Voyons, lui dit-on, regarde-moi: ai-je l'air d'un voleur?

Ovaere regarda, puis, rassuré, accepta le marché...

L'émotion à Roubaix

Bien entendu, la capture des deux bandits ne passa pas inaperçue, il s'en faut de beaucoup. Comme une traînée de poudre, la nouvelle qui avait été affichée en nos bureaux se propagea. Immédiatement, les abords de la cour Dubrulle, rue de Naples, furent envahis par une foule de curieux qui, longtemps, commentèrent l'événement avec force détails plus ou moins exacts.

Rue du Maréchal-Foch, devant les locaux de la Sûreté, nombre de personnes stationnèrent aussi pendant plusieurs heures avec l'espoir, d'ailleurs déçu, d'apercevoir les bandits.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entrée du « violon », pas mal de curieux s'attroupèrent également.

Devant nos bureaux, dès l'affichage de la nouvelle, un petit encombrement se produisit et, jusque tard dans la soirée, on s'arrêta pour lire l'affiche qui encadrait la photographie des deux bandits prise dès leur arrestation.

Où l'on reparle du « Capitaine rouge »

On a beaucoup parlé avant-guerre du fameux «Capitaine rouge» dont les exploits ont défrayé souvent la chronique des faits-divers.

Ce dernier revint incidemment sur le tapis.

Le receleur des hors-la-loi, Victor De Veerman a en effet des accointances avec l'entourage du «Capitaine rouge». Disons tout de suite, d'ailleurs, que ce dernier n'a rien à faire dans cette histoire où son nom a été mêlé on ne sait trop pourquoi.

Le « Capitaine rouge », de son vrai nom Desbuquois, avait vécu maritalement avec une parente de De Veerman. De là probablement, la raison pour laquelle son nom a été prononcé.

Notons encore les explications embrouillées que donna De Veerman de l'absence de sa femme au moment de l'arrestation des bandits.

— Ma femme travaille en ce moment.

— Où travaille-t-elle?

— Je ne sais pas. Voilà plusieurs fois qu'elle change d'usine.

La curiosité des enquêteurs était ravivée par ce fait que la femme De Veerman peut, elle aussi être inculpée de complicité de recel, puisque, avec son mari, elle hébergea et cachait les bandits.

Une belle capture de la Sûreté roubaisienne

Et maintenant que nous avons exposé l'affaire en détail, nous tenons à adresser nos félicitations les plus chaleureuses à M. Dautun et à sa brigade de limiers qui, moins de sept jours après le vol, réussirent à arrêter les deux bandits. Ceux-ci, d'ailleurs, ne furent jamais perdus de vue. Chaque jour, nous avons tenu nos lecteurs au courant des résultats de l'enquête de l'active police roubaisienne et nous avons dit que, partout où ils allèrent, ils furent suivis à peu de distance par les policiers chargés de les arrêter.

N'oublions pas le brigadier Mestdagh qui, lui aussi, suivit longtemps les deux cambrioleurs à la piste.

C'est une belle capture que nos policiers ont réussie. Kistiaens et Ovaere n'ont pas seulement le vol de la rue de la Fosse-aux-Chênes sur la conscience. Ils ont aussi l'attentat à main armée de la recette buraliste de Marcq-en-Barœul, le cambriolage de la maison vicariale de la rue Notre-Dame à Roubaix, le vol de ballots de tissus de la maison Lemaire, rue du Curé, à Roubaix, et combien d'autres encore peut-être que l'on ignore!

Deux gaillards de cette trempe ne seraient pas restés longtemps inactifs. Dès que leur argent eût été épuisé, ils auraient commis de nouveaux méfaits. Aussi, leur capture prend-elle l'importance d'un événement heureux et est-ce avec soulagement que la population roubaisienne l'a apprise.

La disparition troublante de M. Omer Dorny industriel à Wervicq

Nous avons entretenu nos lecteurs de la disparition troublante d'un jeune industriel, disparition qui a jeté une

M. DORNY

grande émotion dans la paisible commune de Wervicq-Sud. Depuis le 5 janvier, M. Omer Dorny, exploitant une manufacture de fil à coudre, domicilié au Mont de Wervicq, route de Bousbecque, à la villa *La Bergotière*, n'a pas reparu à son domicile et sa famille, justement inquiète, est toujours sans nouvelles de lui.

Le disparu est le neveu de M. Dorny, le vénéré maire de la commune. Il eut toujours une conduite exemplaire. C'est par excellence un homme d'intérieur très estimé de toute la population.

Nous avons rendu visite à M. Robert Vanrullen, conseiller municipal, président des *Eleveurs wervicquois*, beau-frère du disparu.

Il nous a déclaré que cette disparition demeure inexplicable. Un fait le trouble. Car s'il est réel que, comme on l'a dit, son beau-frère soit entré dans certains cafés de la frontière pour y chercher un gamin, inconnu de la famille, le mystère devient plus impénétrable encore.

M. Vanrullen se refuse à croire que son beau-frère s'est jeté volontairement dans la Lys. Un accident ne lui paraît pas plus probable.

D'autre part, la famille vient d'apprendre qu'un mouchoir appartenant à M. Dorny a été retrouvé par des ouvriers frontaliers, vendredi, sur la place Saint-Martin, à Wervicq-Belgique, et remis au commissaire de cette commune.

D'autres personnes encore prétendent avoir aperçu M. Dorny, mardi 5 janvier, vers 17 heures, non loin du pont-frontière qui sépare la Belgique de la France. L'air effaré, celui-ci paraissait blessé au front et se dirigeait droit vers la Lys.

Aux dernières nouvelles, la rumeur publique croit plutôt que M. Dorny qui n'avait pourtant aucun ennemi dans la région — cela est un fait absolument certain — aurait été victime de quelques voyous rôdant habituellement à la frontière, qui, dans l'espoir d'une belle prise, lui auraient fait un mauvais coup ou même l'auraient séquestré pour en obtenir une rançon.

La famille, qui ne sait vraiment plus que conclure, ne s'arrête que difficilement à cette idée.

Comme on le voit, toutes les hypothèses sont permises dans cette affaire ténébreuse qui sera, sans doute, éclaircie bientôt grâce à l'activité de M. Gérin, commissaire de police à Comines, qui mène l'enquête avec activité.

La lutte contre le chômage

Les travaux de villes

M. le Préfet du Nord vient d'adresser aux maires des communes du département une lettre au sujet de l'utilisation des crédits relatifs au perfectionnement de l'outillage national.

M. Langeron attire l'attention des maires sur la possibilité d'obtenir des subventions nouvelles, qui pourraient être utilement sollicitées en ce qui concerne notamment les catégories suivantes :

1. Assainissement, égouts, cimetières, bains-douches, emploi du produit des jeux; 2. Sapeurs-pompiers, matériel d'incendie; 3. Constructions scolaires; 4. Camps de vacances; 5. Alimentation en eau potable.

M. le Préfet demande aux maires une réponse urgente, appuyée d'un dossier sommaire qui sera complété dans le plus bref délai.

— **En Italie**, par suite de l'explosion d'un siphon d'oxygène, au polygone d'expériences du Ministère de la Guerre, un officier et un soldat ont été tués.

La victime de l'accident mortel du Grand Boulevard n'est pas encore identifiée

Elle se serait suicidée

Nous avons relaté hier dans tous ses détails le pénible accident survenu au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers 22 h. sur le Grand Boulevard, à Marcq-en-Barœul, face au dépôt des Mongy. Un industriel roubaisien, M. Xavier Toulemonde, revenant de Lille ressentit un choc sous sa voiture. Il stoppa quelques mètres plus loin, revint sur ses pas accompagné de deux mécaniciens de l'E.L.R.T. et trouva étendu sur la chaussée, un homme râlant et affreusement blessé. Transporté au dépôt du Mongy, la victime y expirait aussitôt sans avoir pu donner aucun renseignement sur l'accident. Aucune pièce d'identité dans les poches ne permit d'identifier le cadavre qui fut transporté à la morgue de Marcq-en-Barœul.

L'enquête ouverte sur le champ par M. Jacquement, commissaire de police s'avéra tout de suite très compliquée. Aucun témoin semble-t-il n'avait été vu dans le voisinage. L'industriel qui roulait sur sa droite n'avait nullement aperçu la victime. Le réverbère ne fonctionnait pas à cet endroit.

Au cours de la journée de mardi M. Jacquement a continué ses recherches. Il apprit ainsi un fait très intéressant.

Trois jeunes gens, MM. Léon Duthoo, 23 ans, Maurice Duthoo, 21 ans, demeurant 125, rue Verte à Marcq-en-Barœul et Marcel Tahon, 23 ans, domicilié 221, rue Verte à Marcq également qui sortaient du café Derolez, 2, rue du Dépôt, avaient remarqué sur le Boulevard un individu paraissant pris de boisson qui déambulait en titubant sur la chaussée centrale. Marcel Tahon lui cria de prendre garde aux véhicules, la circulation étant encore relativement grande sur le Boulevard à cette heure. L'inconnu ne répondit pas et continua sa ronde dangereuse. Les jeunes gens continuèrent leur chemin sans plus se préoccuper du promeneur. Ils gagnèrent un autre café à cinquante mètres plus loin. Ils étaient déjà sur le pas de la porte lorsqu'ils entendirent un choc qui venait de se produire non loin du dépôt sur la chaussée du Boulevard et virent une voiture stopper sur le côté droit en bordure du trottoir.

Pressentant un accident, les jeunes gens eurent peur et au lieu de se rendre sur les lieux, ils entrèrent tout émus au café où ils prirent coup sur coup plusieurs verres de rhum.

Une fois ressaisis, ils se rendirent sur les lieux supposés de l'accident. Déjà on avait transporté le moribond au Dépôt du Mongy. Ils allèrent alors prévenir le sous-brigadier Leplat de la police locale.

M. Jacquement apprit également que quelques heures plus tôt un homme correspondant au signalement de la victime avait voulu se jeter sous les roues d'une auto. Le chauffeur avait réussi à stopper et à éviter l'accident.

Il semble donc que l'inconnu ait voulu se suicider. Sa première tentative n'ayant pas abouti, il renouvela le geste qui lui fut fatal.

Il est à souhaiter que la police arrive à éclaircir entièrement cette affaire où tant de points restent mystérieux.

Le Parquet n'a pas jugé utile de descendre sur les lieux, laissant toute latitude à M. Jacquement qui mène l'enquête avec une activité digne d'éloges.

La responsabilité de M. Xavier Toulemonde auteur involontaire de l'accident semble donc dès à présent définitivement écartée.

L'assemblée générale du Club Saint-Hubert du Nord

Le Club Saint-Hubert du Nord a tenu son assemblée générale annuelle. Elle était présidée par M. Raymond Masurel, président, entouré de la plupart des membres de son Comité et du bureau du Comité de la Section D.

En une allocution charmante, M. Masurel remercia les membres du Club d'avoir bien voulu assister à cette réunion et félicita ses collaborateurs des résultats obtenus en 1931.

L'assemblée entendit et approuva les rapports qui furent lus par MM. Saget pour la situation morale, et Massat, en l'absence de M. Buyssens, pour la situation financière.

Il fut procédé ensuite au renouvellement du tiers sortant du Comité directeur et, à l'unanimité, furent élus pour 3 ans: MM. Max Barrois, Léon Danchin, Auguste Ducate, Exkert, Georges Guilbert, Georges Lhotellerie, Gaston Mille, Paul Olivier, Hector Valcke et Albert Dekeyser.

M. Charles Cuvelier, de Tourcoing, fut élu par acclamations, vice-président du Club.

Il est ensuite question de la prochaine exposition canine de Lille qui aura lieu le 8 mai et des diverses manifestations organisées par le Club Saint-Hubert en 1932.

Une manifestation communiste se termine en bagarre, à Lille

Les chômeurs affiliés au parti communiste avaient organisé mardi une promenade qui commença dans le calme, fut un peu plus animée par la suite, et se termina par une bagarre.

Le but de la manifestation était une démonstration qui devait se terminer par une démarche à la Mairie, où une délégation devait remettre des revendications aux représentants de l'Administration municipale.

Les communistes, parmi lesquels se trouvaient des femmes et quelques enfants, se rassemblèrent rue de Valmy. Encadrés d'agents de police, ils descendirent paisiblement par le boulevard de la Liberté, la rue Nationale, la rue de Paris et le boulevard des Ecoles. En cours de route, des cris divers et des coups de sifflet alternèrent avec les chants révolutionnaires. Au boulevard des Ecoles, les dirigeants du mouvement annoncèrent que la promenade était terminée et le cortège se disloqua.

La délégation allait se rendre à l'Hôtel de Ville, selon le programme, mais un militant nommé Delattre eut l'idée de se hisser sur les épaules de quelques solides camarades et s'apprêta à prononcer une petite allocution.

Le commissaire central y coupa court. Vexé de cette interruption, l'orateur clama :

— A l'assaut de la Mairie !

Aussitôt, un groupe s'élança vers l'Hôtel de Ville. Mais un barrage d'agents arrêta net l'élan des énergumènes qui commencèrent à lapider les agents avec des morceaux de briques. Entre temps, le commissaire central avertit par téléphone un peloton de gardes mobiles à cheval, qui arriva aussitôt sur les lieux, et, en quelques minutes, l'ordre fut rétabli et les manifestants dispersés, tandis que quelques projectiles atteignaient encore, mais sans les blesser, plusieurs agents et un garde mobile.

Un autre groupe d'agités se rendit rue du Molinel afin de tenir un meeting en plein air et, dans ce but, ils voulurent arrêter la circulation.

La police intervint encore et refoula les communistes dans leur local.

M. Florimond Bonte a été gratifié d'un procès-verbal pour refus de circuler.

Une démarche des représentants des caisses de chômage des Syndicats libres à la Préfecture

Mardi matin ont été reçus par M. le Préfet du Nord les représentants des caisses de chômage des Syndicats libres de la région de Lille.

La délégation, conduite par M. Broutin, était composée de MM. Blain, Decornet, Houte, Myngers, Le Sart, Mlle Vion.

Les délégués représentaient environ douze mille ouvriers et employés adhérents aux caisses syndicales de chômage.

M. Blain exposa la situation des caisses et s'attacha à démontrer qu'en raison des sacrifices consentis par les ouvriers prévoyants adhérents aux caisses syndicales, il serait légitime de maintenir pour celles-ci des avantages équitables par un concours plus effectif et plus large de l'Etat.

Il est apparu aux membres de la délégation que pour maintenir à leurs adhérents les avantages prévus par les règlements, il conviendrait d'obtenir des pouvoirs publics leur concours sur les points suivants:

Bénéfice des indemnités de chômage dès que l'adhérent ne travaille pas plus de quatre jours par semaine; application des subventions de l'Etat aux participations des villes et des départements en faveur des caisses; participation de l'Etat aux caisses mandatées chaque mois, etc...

Le préfet du Nord fera transmettre ces desiderata aux Pouvoirs publics.

Les manifestations communistes à Paris

Paris, 12 janvier. — La Préfecture de police communique la note suivante:

Malgré l'interdiction qui leur avait été notifiée, les organisations communistes avaient renouvelé leur appel, invitant tous les chômeurs à venir manifester devant la Chambre des députés. Dès 13 heures, un service d'ordre, que dirigeait M. Jean Chiappe, préfet de police, accompagné de M. Paul Guichard, directeur de la police municipale, avait été établi, avec mission de conduire dans les postes de police les manifestants réunis en groupes qui refuseraient de se disperser.

Les arrestations

A 16 h. 45, on annonce de la Préfecture de police qu'aux abords de la Chambre des députés et de la place de la Concorde, 2.500 communistes et chômeurs ont été appréhendés et cantonnés dans les postes de police.

Cinq cents autres manifestants ont été également appréhendés sur d'autres points de Paris et en banlieue.

Dernière Heure

M. L'ABBÉ BERGEY NE SERA PAS CANDIDAT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Bordeaux, 12 janvier. — M. l'abbé Bergey annonce qu'il ne se représentait pas aux prochaines élections législatives. Le Comité directeur de l'Union Populaire républicaine s'est incliné devant la décision irrévocable de son président et par [illegible] voix contre 2 a décidé que le candidat devant porter le drapeau de l'U.P.R. dans la 4e circonscription de Bordeaux, serait M. Philippe Henriot.

M. CAILLAUX FAIT UNE CHUTE DANS UN ESCALIER A LA CHAMBRE

Paris, 12 janvier. — M. Joseph Caillaux venu à la Chambre pour assister aux délibérations du groupe radical-socialiste, a glissé en montant un escalier. Dans sa chute, il s'est légèrement heurté le front contre une paroi et a saigné abondamment. Après un rapide pansement effectué par le médecin du Palais-Bourbon, l'ancien président du Conseil s'est trouvé en mesure d'aller prendre part à la réunion de son parti.

EN FAVEUR DES CHOMEURS

Paris, 12 janvier. — Le groupe de défense des chômeurs s'est réuni sous la présidence de M. A. de Fels. Sur la proposition de M. A. Vincent, le groupe a décidé de déposer une proposition de loi tendant à organiser une loterie et une souscription nationales dont le produit serait réparti, à titre de secours immédiat; Sur la proposition de M. Marchandeau, il a décidé que son bureau se rendrait auprès du Président du Conseil, afin de réclamer l'application de l'article 10 du décret de 1926, article qui prévoit l'aide de l'Etat aux communes, pour la distribution de secours du travail.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 12 janvier.

Importations, 2.456; Américain, hausse 5; Brésilien, hausse 5; Egyptien, hausse 5.

New-York			Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp....	6.55	6.55	—.—	—.—	6.41	6.39
Janvier	6.39	6.40	—.—	—.—	6.38	6.38
Février	6.44	6.44	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars....	6.50	6.49	—.—	—.—	6.50	6.49
Avril....	6.58	6.57	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai.....	6.66	6.66	—.—	—.—	6.66	6.64
Juin....	6.75	6.74	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet..	6.84	6.83	—.—	—.—	6.82	6.80
Août....	6.93	6.90	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept....	7.01	6.97	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	7.09	7.05	—.—	—.—	7.02	7.00
Nov.....	7.17	7.12	—.—	—.—	—.—	—.—
Déc.....	7.25	7.19	—.—	—.—	7.15	7.16

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 14.000; aux ports du Golfe, 37.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 13.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France, 4.000; Continent, 20.000; Japon et Chine, 6.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 87.00; sur Bruxelles, 245.50; Esc. hors banque, 5 1/2 à 6; Prêt à court terme, 4 à 4 1/4.

New-York : Sur Paris, 3.92; Câb. transf., 3.9137; sur Bruxelles, 13.90 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 320; A terme : Sur janvier, 105; mars, 108; mai, 112, juillet, 117; septembre, 122; octobre, 125; décembre, 125; janvier 1933, 129. — Ventes, 16.000 tonnes.

LES VENTES DE LAINES

Sydney, 12 janvier. — Marché très ferme.

Durban, 12 janvier. — Sur la semaine dernière hausse de 6 % environ sur tous genres. Vive animation aux enchères.

Londres, 12 janvier. — Ouverture. — Marché très animé. Sur clôture dernière, mérinos et croisés fermes; croisés communs irréguliers. Anglais et Allemands principaux acheteurs. On ne retire rien.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

LE SUEDOIS ANDERSON BAT WEST MOET

Paris, 12 janvier. — Le Suédois Anderson, champion de Suède amateur, qui, durant ces trois dernières années, n'avait connu que des succès, se rencontrait ce soir au Central Sporting-Club avec le Nordiste West Moet, qui, par sa victoire sur Sportiello, détient actuellement le trophée national de la catégorie des poids mi-lourds. Conclu en dix reprises, le combat est allé jusqu'à la limite et s'est terminé par la victoire aux points d'Anderson. West Moet, notre actuel champion, a reçu des mains du Suédois une sévère correction.

Combats préliminaires : Huit rounds de 2 minutes : Poids légers : Sarim bat Gourlin jouze, aux points. — Dix rounds de 2 minutes : Poids coqs : Preysse et Gourlier font match nul; Poids mouches : Sanchez bat Fernandez, aux points; Poids mi-moyens : Krejn bat Boivin, par abandon au 5e round; Poids moyens : Rolland bat Dudru, par knock-out au 1er round.

UN COURTIER AYANT DÉTOURNÉ 37.000 FRANCS, EST ARRÊTÉ A LA MADELEINE

La police de La Madeleine a procédé hier à l'arrestation du nommé Gustave Bouriez, 51 ans, courtier, domicilié rue de la Chapelle, 44, à La Madeleine.

Travaillant pour le compte d'une maison de Paris, Bouriez faisait adresser à des personnes de sa connaissance des marchandises qu'il livrait lui-même à des clients qui lui remettaient des acomptes.

Le montant des sommes ainsi détournées s'élève à 37.000 francs.

Transféré au Parquet, Bouriez a été écroué.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 13 janvier 1932 — N° 11.

VASSIA KASSAN

PAR

LOUIS D'ARVERS

— Faites atteler, ordonna Nora, interrompant sans façon sa tante, et envoyez à la recherche du docteur... Il faut le trouver au plus vite, ajouta-t-elle, car il y a loin d'ici à Pregratten.

— Et dites-lui de rester là-bas le temps nécessaire, ajouta la chanoinesse, oubliant qu'elle avait déclaré ne pouvoir rester un seul jour sans médecin dans ce château solitaire.

Nora sourit, mais ne fit aucune remarque.

— Votre ami a dû vouloir une fois de plus tirer un aigle, dit-elle: il est décidément très audacieux...

— Et vous, tout à fait sans cœur!

Nora ne protesta pas, mais elle se dirigea rapidement vers la maison.

Le docteur s'y trouvait par bonheur. Elle veilla à ce qu'il emportât tout ce qui pouvait lui être nécessaire en dehors des pansements, c'est-à-dire en linge, en vins, alcools et reconstituants de toutes sortes.

— Restez aussi longtemps qu'il faudra, docteur, et envoyez-nous des multiples pour demander tout ce dont vous [illegible]

— Et la chanoinesse? demanda le docteur, non sans un peu de malice.

— Elle va très bien pour le moment et, s'il y a lieu, je peux très bien appeler un médecin de Salzbourg.

Ainsi assurée que toutes précautions étaient prises, Nora revint vers sa tante qu'elle trouva fort agitée.

— Vous auriez dû envoyer aussi le père Antonio, Nora.

— J'espère qu'il n'est pas à l'article de la mort, ma tante.

. . . .

Il y avait plus de vingt-quatre heures que le docteur était parti quand les châtelaines reçurent enfin des nouvelles.

Salbris avait bien été victime de son imprudence ou plutôt de son audace qui l'avait poussé à aller plus loin que les autres chasseurs, malgré les recommandations des guides.

Il avait mis le pied sur une crevasse recouverte de neige à demi fondue par le soleil de midi et qui s'était effondrée sous son poids. Ses blessures étaient sérieuses, la fièvre ne cédait pas et le blessé restait plongé dans une somnolence qui ne laissait pas d'être inquiétante.

Chaque jour, le docteur envoyait des nouvelles à Salraz, mais lui-même ne reparut que quelques jours plus tard.

Son malade ne lui donnait plus d'inquiétudes du moins quant à la santé physique; mais, du point de vue moral, il était moins affirmatif.

— Quoi qu'il en pense, lui-même, [illegible]

Salbris n'est pas fait pour la solitude. Pregratten est d'une morne tristesse; on n'y entend que les cloches de la chapelle à l'heure de la prière et l'agitation grondeuse des flots de l'Isel.

— Cela revient à dire, mon cher docteur, fit Nora avec une pointe d'amicale malice, que vous désireriez bien vivement qu'on le transportât ici, dès que la chose sera possible?

— Si vous vouliez bien y consentir, princesse, je pense que...

— Cela serait du meilleur effet sur la santé de votre malade, interrompit Nora; j'en suis convaincue moi-même... mais, franchement, je ne crois pas la chose possible... car, enfin, nous ne connaissons rien de lui...

Et, après quelques minutes de réflexion, durant lesquelles elle prit soin de ne pas regarder sa tante, elle releva la tête.

— Je pense pouvoir cependant vous donner satisfaction, docteur... Amenez votre malade au monastère de l'île du lac. Il y a là une très bonne chambre confortable et bien exposée, qui est souvent occupée par l'archevêque, en temps de pèlerinage.

— Et pourquoi pas ici même? coupa impétueusement la chanoinesse, n'y tenant plus. Il y a ici déjà plus de soixante hommes!

— Des serviteurs, des prêtres, des infirmiers, ma tante, ceux-là ne pénètrent jamais dans notre intimité.

« D'autre part, il sera plus indépendant à l'abbaye. Il pourra récompenser à sa convenance les services reçus, tandis qu'il subirait ici comme un fardeau la gratitude qu'il nous devrait pour une hospitalité que nous lui aurions, somme toute, imposée... »

— Vous cherchez vraiment des vers dans les cerises! gronda la chanoinesse, déçue.

Nora lui sourit avec indulgence.

— Ne vous fâchez pas, ma chère petite tante... Quand votre ami sera dans l'île, vous pourrez lui envoyer toutes les gâteries et tous les saints livres qu'il vous plaira de lui envoyer... et, par beau temps, vous pourrez même aller le voir!

En fait, Nora ne se trompait pas.

Salbris n'accepta pas sans difficultés la combinaison du docteur et ce ne fut que quand il eut reçu de lui l'assurance qu'il pourrait payer aux moines sa pension et les soins qu'il leur demanderait qu'il consentit à se laisser transporter.

« La princesse avait raison, pensa le docteur. Jamais il n'aurait accepté son hospitalité! »

VI
Vie monastique

— Croyez-vous au destin, docteur? Salbris posait cette question à son nouvel ami, un ou deux jours après qu'il fut installé plus que confortablement à l'abbaye.

Sa santé était encore assez compromise pour qu'il s'accommodât de tout autour de lui; et il se montrait docile et patient.

Les moines en firent honneur à sa résignation chrétienne et le docteur à sa philosophie.

Ils se trompaient les uns et les autres... L'apparente résignation de Salbris n'était que la certitude où il était qu'il se retrouverait en face du beau et troublant visage de la princesse qui l'avait offensé... puis séduit.

Celle qu'il comparait en lui-même à une invincible Walkyrie n'avait cessé d'occuper ses pensées, même au plus fort de la fièvre, depuis qu'il l'avait quittée...

Bien peu de Français se souvenaient encore d'avoir entendu parler dans leur enfance d'un marquis de Salbris, dont le fils, échappé de la guillotine par miracle, s'était fixé au Mexique, où il s'était marié, et avait, disait-on, un fils.

On savait que de fidèles serviteurs l'avaient pu soustraire, âgé de douze ans, à la folie des pourvoyeurs de la guillotine et l'emporter au Mexique sous un déguisement. Là, ils l'avaient confié au supérieur d'un collège religieux, où il avait été élevé suivant son rang.

On savait également que, quand il atteignit l'âge d'homme, il avait refusé de revenir dans la France pacifiée et prospère.

Son goût des aventures, son naturel penchant à étudier tout ce qui avait trait à la flore, à la faune et à l'histoire, l'entraînèrent dans une vie d'aventures.

Entre deux expéditions, il s'était marié avec une jeune femme qu'on disait de vieille race européenne et même de sang royal, et on savait qu'un fils était né de ce mariage. Mais peu de Français s'intéressaient à cette famille trop obstinée à vivre hors de France.

Eût-on voulu s'enquérir d'elle, la chose eût été du reste difficile au travers des guerres et révolutions qui bouleversaient à tout instant le Mexique.

Le nom de Salbris était donc à peu près oublié à Paris, quand celui qui devait être un jour l'hôte de la princesse y fut présenté comme étant le petit-fils du savant marquis Xavier de Salbris.

Plus tard, quand il fit éditer, sous le nom de Xavier de Salbris, le remarquable ouvrage sur le Mexique auquel il avait collaboré par son érudition personnelle et ses recherches dans les lieux les moins accessibles aux savants, on lui sut gré de ne vouloir s'en attribuer aucun mérite.

Avec une modestie rare, il tint à ne paraître que le disciple servant la mémoire de son maître.

Cette loyauté envers la mémoire d'un vieillard étonna et charma.

Les Salbris ne possédaient plus rien en France, n'ayant pas daigné revenir pour profiter de certains avantages consentis aux émigrés par la Restauration.

Mais René de Salbris se tint pour satisfait que personne ne lui contestât la simple tour du vieux manoir ancestral que la Révolution avait épargné en Bretagne et deux arpents de terre qui longeaient la mer.

Il eût pu restaurer en partie la maison en ruines et s'installer dans le pays, où il éprouva bientôt que le nom qu'il portait était encore révéré après tant d'années d'absence.

Pour quelques raisons qu'il ne lui plût pas de faire connaître, il s'installa à Paris et, sa fortune lui permettant de n'être qu'un mondain, il ne chercha pas d'autre emploi à ses remarquables facultés d'intelligence et d'assimilation.

Il fallut cette halte dans la vie tranquille du monastère pour qu'il se demandât s'il n'avait pas inutilement gaspillé sa vie depuis son retour du Mexique.

La paix du lac silencieux, dont pas un bruit ne troublait le majestueux silence, autre que les cloches, les chants liturgiques et parfois la voix des pêcheurs atteignant la rive, lui était bonne. Peu à peu, la loi monastique qu'il suivit bénévolement, se couchant tôt, se levant de même, rafraîchissait et ennoblissait sa vie...

VII
Vers l'amour

Les jours glissaient doucement sur la convalescence qui s'achevait.

Quand Salbris fut assez fort pour faire quelques pas dans le jardin du monastère, le docteur, devenu son ami, lui remit un billet de la chanoinesse. Elle l'invitait, au nom de sa nièce, à venir dès le lendemain déjeuner à Salraz.

Il resta une minute hésitant, regardant le billet qu'il venait de lire.

(A suivre.)